



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Le rôle de l'italien au Secondaire 1

Auteur	Pannatier Guillaume
Directeur	Prof. Roland Pillonel
Date	28.01.24

Introduction

Dans un monde en perpétuelle évolution, les langues occupent un rôle central dans la construction des identités et le renforcement de la cohésion sociale. En Suisse, ce rôle est amplifié par une diversité linguistique exceptionnelle : quatre langues nationales coexistent, à savoir l'allemand, le français, l'italien et le romanche (Confédération suisse, 2007).

Cependant, cette diversité ne se reflète pas toujours de manière équitable dans les institutions éducatives, où certaines langues, comme l'italien, occupent une place marginale par rapport à l'allemand ou au français (OFS, 2021). Ce déséquilibre est particulièrement visible dans l'enseignement du secondaire I, un niveau clé où les élèves façonnent leur avenir. Bien qu'étant

une langue nationale, l'italien est souvent perçu comme optionnel ou secondaire, contrairement à l'anglais ou à l'allemand, généralement considérés comme prioritaires (CDIP, 2024).

Dans ce sens, des efforts institutionnels, notamment de la part de la CIIP et de la CDIP, visent à promouvoir un accès équitable aux langues nationales dans les écoles. Ces initiatives, bien que cruciales, peinent à combler les inégalités régionales et sociales qui influencent l'apprentissage de l'italien (CIIP, 2024).

Ce travail explore donc deux axes principaux : la perception de l'italien par les acteurs du secondaire I (élèves, enseignants et directeurs) et l'impact des facteurs culturels, sociaux et de genre sur le choix de son apprentissage. L'objectif est de mieux comprendre les défis liés à la promotion de cette langue nationale dans le système éducatif suisse et d'identifier les opportunités pour renforcer son rôle.

Méthode

Cette recherche s'appuie sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives afin d'explorer au mieux notre problématique. Nous détaillons ici les principaux éléments de cette démarche : la population cible et l'échantillonnage, ainsi que les outils utilisés pour collecter et analyser les données.

Concernant la partie quantitative, notre échantillon se compose de vingt élèves d'une classe de 10H qui n'a pas encore choisi l'italien comme cours à option, et de treize élèves d'une classe de 11H qui suivent actuellement des cours d'italien à option. Au total, les données de ces trente-trois élèves ont été recueillies via un questionnaire en ligne Google Forms. Les questionnaires reprenaient principalement les motivations des élèves quant aux langues présentes dans le cursus scolaire, mais également des questions impliquant leurs raisons et motivations à choisir l'italien selon des facteurs comme le genre ou l'origine.

Pour la partie qualitative, notre échantillon se compose de l'enseignante d'italien de la classe de 11H déjà interrogée, ainsi que d'un membre de la direction du CO fribourgeois ayant proposé et mis en place l'italien dans son école. Leurs points de vue ont été recueillies via des entretiens qui nous ont apportés des réponses nuancées permettant d'affiner les résultats obtenus dans la partie quantitative.

Résultats

Nous avons observé que l'italien était perçu comme une langue secondaire, et ce autant par les élèves interrogés que le corps enseignant. Cette faible perception se retrouve dans la grille horaire où l'italien est seulement proposé en cours à option. Malgré les nombreuses initiatives présentes, tous s'accordent pour dire qu'il ne leur sera premièrement pas de grande utilité dans un avenir proche, et qu'il n'a pas le poids que peuvent avoir l'anglais ou l'allemand. Cependant, la motivation des élèves à apprendre cette langue reste importante, et vient contraster avec cette faible considération. Bien que l'italien ait un poids inférieur aux autres langues, cet élément n'est pas la raison principale qui explique que les élèves ne choisissent pas cette langue en cas de proposition comme cours à option. En effet, c'est plutôt la surcharge de travail et d'apprentissage qu'amènerait une langue supplémentaire dans leur cursus scolaire qui les pousse à ne pas choisir cette langue.

Nos résultats nous ont également montré que les filles étaient de manière générale plus motivées à apprendre une langue, car elle se sentent plus littéraires que les garçons. Cependant, des analyses plus poussées nous ont aussi montré que le choix de l'italien et la motivation à suivre cette langue comme cours à option en 11H ne s'explique pas uniquement par ce lien entre discipline littéraire et genre. Des éléments comme le côté ludique de la langue, mais également l'aspect culturel motivent les élèves, et ce indépendamment de leur genre. Enfin, les élèves s'accordent de manière unanime à dire que le genre n'explique pas le choix d'une langue.

Finalement, nous avons pu déterminer que l'origine des élèves jouait un rôle bien plus important sur le choix de l'italien que le genre, et ce tant selon le corps enseignant, de la direction et des élèves. Premièrement, les élèves dont au moins un des deux parents est d'origine étrangère, sont majoritaires dans la classe d'italien en comparaison aux élèves suisses. Ensuite, ces mêmes élèves d'origine autre que la Suisse affichent une motivation plus élevée que les élèves suisses concernant l'apprentissage de l'italien. Malgré cela, lorsque nous nous sommes penchés sur les aspects motivationnels de l'italien, ces derniers étaient similaires, et ce qu'importe l'origine. Nous avons donc pu déterminer que l'origine a un impact sur le choix de l'italien au Secondaire 1, tout en devant rester prudent de par le fait que les aspects motivationnels restent identiques selon les deux groupes.

Conclusion

Notre recherche nous a permis de mieux comprendre la place de l'italien dans le programme scolaire et de comprendre les défis liés à sa mise en place et son apprentissage. En effet, son poids face à d'autres langues comme l'anglais ou l'allemand cantonne l'italien à un rôle de langue secondaire malgré tous les efforts des institutions depuis quelques années. Cela révèle encore une fois les difficultés que rencontrent les acteurs pédagogiques à mettre en avant cette langue. De plus, nous avons pu remarquer que le genre et l'origine des élèves sont des facteurs déterminants dans le choix de suivre ces cours à option au cycle d'orientation, mais également pour un choix de carrière futur. Cependant, il reste important de nuancer ces propos et de ne pas tirer de vérité absolue quant au rôle de ces facteurs. Bien qu'ils puissent expliquer certaines différences, nous avons pu remarquer que les aspects motivationnels selon le genre et l'origine étaient semblables entre les différents groupes. Ces éléments nous amènent à penser que ces facteurs sont à prendre en compte, tout en prenant conscience que ces derniers ne reflètent pas une tendance générale.

Finalement, pour prolonger cette recherche, plusieurs axes de réflexion pourraient être envisagés. Sur le plan méthodologique d'abord, élargir l'échantillon à davantage de classes et d'établissements du canton permettrait d'augmenter la validité statistique des résultats. Une autre approche pourrait consister à se concentrer exclusivement sur les classes d'italien de 11H, en ne gardant que ces dernières pour éviter de croiser des données avec des élèves n'ayant pas encore choisi l'italien au Secondaire 1. Par ailleurs, une étude longitudinale offrirait une perspective intéressante pour analyser l'évolution des motivations des élèves au fil de leur parcours scolaire. Une autre piste intéressante serait d'explorer en détail les politiques éducatives visant à promouvoir l'italien dans les écoles suisses. Une analyse approfondie des actions institutionnelles et du suivi des recommandations émises pourrait également éclairer les efforts déployés pour valoriser cette langue.

Bibliographie

Confédération suisse. (1848). *Constitution fédérale de la Confédération suisse du 12 septembre 1848*. Consulté le 22 novembre sur <https://www.parlament.ch/centers/documents/de/constitution1848.pdf>

Confédération suisse. (2007). *Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques*. Consulté le 12 novembre sur <https://www.lexfind.ch/tolv/208847/fr>

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). (n.d.). *Politique des langues*. Consulté le 7 novembre sur <https://ancien.ciip.ch/Activites/Politique-des-langues/Politique-des-langues>

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). (2014). *Recommandations relatives à la mise en œuvre des conditions cadre pour l'enseignement des langues nationales et étrangères dans la scolarité obligatoire*. Neuchâtel : CIIP.. Consulté le 12 novembre

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). (2024). *Deuxième langue étrangère obligatoire : Enquête auprès des cantons, année scolaire 2023/2024*. Berne : IDES. Consulté le 14 novembre.

Grin, F., Amos, J., Faniko, K., Fürst, G., Schwob, I. & Lurin, J. (2015). *Suisse – Société multiculturelle*. Editions Glarus/Chur: Rügger/ Somedia. Consulté le 16 94novembre sur <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/41076.pdf>

Mercator European Research Centre on Multilingualism and Language Learning. (2020). *L'italiano nel sistema educativo svizzero* (1ère éd.). Fryske Akademy. Consulté le 16 novembre sur https://www.forumperlitalianoinsvizzera.ch/wp-content/uploads/2021/04/2020_L_italiano_nel_sistema_educativo_svizzero.pdf

Office fédéral de la statistique. (2021). *Structure linguistique de la population*. Office fédéral de la statistique. Consulté le 7 novembre sur <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.html>